



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 59

Texte de la question

PRODUCTION LAITIÈRE EN ZONE DE MONTAGNE

M. le président. La parole est à M. Paul Salen, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Paul Salen. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue de la Loire, François Rochebloine, s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Monsieur le ministre, comme vous le savez, la Loire est une grande région de production laitière. En 2010, dernières données connues avec certitude, elle a produit 344 millions de litres de lait, soit 22,5 % de la production de Rhône-Alpes, ce qui en fait le premier département producteur de la région.

Aujourd'hui, la situation des producteurs de lait du Forez illustre les grandes difficultés de cette filière d'excellence qu'est la production laitière en zone de montagne. La coopérative des Monts du Forez, qui regroupe soixante-quinze producteurs et leurs familles, doit affronter d'immenses difficultés suite au dépôt de bilan de la société Forez Fourme. Il ne s'agit pas d'un simple bilan comptable, mais bien de l'avenir de ces familles, qui espèrent que nous saurons trouver les bonnes solutions pour préserver leur travail, afin qu'elles ne basculent pas dans la précarité.

Monsieur le ministre, vous avez rencontré les producteurs le 28 juin dernier. Des pistes ont été évoquées mais, devant l'urgence de leur situation, ils attendent des réponses plus précises et plus concrètes, que, je l'espère, vous saurez leur apporter.

Au-delà de cet exemple qui me tient particulièrement à cœur, nous devons réfléchir aux difficultés structurelles de cette filière spécifique. Le coût de la collecte représente, dans le cadre des évolutions de la PAC, un lourd handicap au maintien de la production laitière en milieu de montagne. La volatilité des prix ôte toute sécurité aux producteurs, qui ne peuvent plus compter sur des ressources stables leur permettant de vivre dignement de leur travail. Songez qu'en juin les 1 000 litres de lait s'échangeaient au cours de 110 euros seulement !

Nous devons aussi répondre aux attentes des consommateurs par la création d'un label de qualité " Origine Montagne " et par une plus grande transparence au niveau des prix pratiqués par la grande distribution.

Monsieur le ministre, quelles sont donc, au-delà des paroles, les solutions rapides que pense mettre en place le Gouvernement afin que le destin de la coopérative des Monts du Forez, mais aussi de toute cette filière, ne soit pas inéluctable et que des milliers d'emplois ne soient pas mis en danger ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*. Vous m'interrogez, monsieur le député, sur la production laitière dans les zones de moyenne montagne ou de montagne. C'est une question d'actualité, avec les difficultés que rencontre votre coopérative. J'ai reçu les exploitants et les producteurs, pour trouver une solution. Un médiateur a été nommé. Il faut permettre à ces producteurs de continuer à produire et à transformer leur production.

M. François Rochebloine. Et après ?

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. Le second point est plus structurel. Que faut-il faire pour garantir dans ces zones une production laitière qui représente de l'emploi et de la valeur ajoutée ? C'est à la fois sur la question de la politique agricole et du maintien des aides spécifiques aujourd'hui données qu'il faudra travailler.

Ensuite, vous l'avez évoqué, il faut permettre l'organisation collective de ces producteurs, avec des objectifs de

production et de filière de qualité pour ces zones spécifiques qui ont besoin à la fois de maintenir cette activité, de la développer et d'assurer la segmentation et la différenciation de leurs produits,...

M. François Rochebloine. Cela a déjà été fait ! Ils ne vous ont pas attendu !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. ...nécessaires à la valorisation de ce travail essentiel qu'est la production laitière en zone de montagne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 59

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juillet 2012](#)